

MAITRE DE CONFERENCES

REJOINDRE UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

Ancrée au cœur de la capitale, Université Paris Cité figure parmi les établissements français et internationaux les plus prestigieux grâce à sa recherche de très haut niveau, ses formations supérieures d'excellence, son soutien à l'innovation et sa participation active à la construction de l'espace européen de la recherche et de la formation.

Labellisée Idex depuis mars 2018, Université Paris Cité s'appuie sur ses enseignants, ses chercheurs, ses enseignants-chercheurs, ses personnels administratifs et techniques, ses étudiants, pour développer des projets scientifiques à forte valeur ajoutée, et former les hommes et les femmes dont le monde de demain a besoin.

Des sciences exactes et expérimentales aux sciences humaines et sociales, en passant par la santé, Université Paris Cité a fait de l'interdisciplinarité un marqueur fort de son identité.

Elle compte aujourd'hui 64 000 étudiants, 7 500 personnels, 138 laboratoires, répartis au sein de ses trois grandes Facultés en Santé, Sciences et Société et Humanités et de l'institut de physique du globe de Paris.

Rejoindre Université Paris Cité c'est faire le choix de l'exigence et de l'engagement au service de valeurs fortes ; celles du service public, de la rigueur scientifique et intellectuelle mais aussi de la curiosité et de l'ouverture aux autres et au monde.

RÉFÉRENCE GALAXIE	334 - 335 - 336
PROFIL DU POSTE	Le poste de maître.sse de conférences proposé a pour but le recrutement d'un enseignant-chercheur, qui s'investira dans l'enseignement d'informatique et dont la recherche relèvera des thématiques de l'informatique fondamentale en vue d'intégrer l'IRIF.
SECTION(S) CNU	2700 - Informatique
LOCALISATION	Campus Grands Moulins
AFFECTATION STRUCTURELLE	UFR d'Informatique
LABORATOIRE(S)	UMR 8243 Institut de Recherche en Informatique Fondamentale (IRIF)
DATE DE PRISE DE FONCTION	01/09/2023
MOTS-CLÉS	Informatique théorique ou fondamentale
JOB PROFILE	We invite applications for an associate professor position at IRIF in the research fields of the poles of IRIF: <ul style="list-style-type: none"> • automata, structures and verification,



	<ul style="list-style-type: none">• algorithms and discrete structures• proof, programs and systems
RESEARCH FIELDS EURAXESS	Computer science
ZONE À RÉGIME RESTRICTIF (ZRR)	NON
VACANT / SUSCEPTIBLE D'ÊTRE VACANT	

ENSEIGNEMENT – OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET BESOIN D'ENCADREMENT, FILIÈRES DE FORMATION CONCERNÉES

Face à l'accroissement du nombre d'étudiant.e.s, l'UFR d'informatique doit maintenir et partiellement renouveler ses enseignements dans la licence et le master d'informatique.

On attend de la nouvelle personne recrutée des compétences pédagogiques et une motivation pour l'enseignement en informatique y compris en dehors de son domaine de recherche. On attend aussi de la nouvelle personne recrutée la volonté de prendre des responsabilités (encadrement des étudiant.e.s, responsabilité d'UE, participation au fonctionnement de l'UFR...).

Tous les cursus où intervient l'UFR sont concernés par ce recrutement : ses formations propres (Licence info, double licence math et info, bio et info, japonais et info, Master Informatique pro, recherche et apprentissage) ainsi que les formations liées (école d'ingénieurs EIDD, cursus mathématique, bio-informatique, linguistique-informatique, master PISE...).

RECHERCHE

Ce poste a pour but de recruter un maître ou une maîtresse de conférences en vue d'intégrer l'Institut de Recherche en Informatique Fondamentale (IRIF) de l'Université Paris Cité. Les candidatures sont sollicitées sur les thématiques de l'informatique fondamentale, et devront s'intégrer dans une ou plusieurs équipes thématiques de l'IRIF.

Quelle que soit la thématique de la candidate ou du candidat, sa qualité scientifique, puis la largeur du spectre de compétences et les capacités à interagir avec au moins une équipe thématique de l'IRIF seront des critères importants de sélection. Sa capacité à adopter une approche fondamentale pour nourrir des applications sera considérée de manière très favorable. S'il s'avérait nécessaire de départager les candidates et candidats, une attention particulière sera portée :

- au soutien à la diversité à l'IRIF,
- au respect des équilibres thématiques entre les pôles de l'IRIF.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

NA

MODALITÉS D'AUDITION

Décret n°84-431 du 6 juin 1984, article 9-2 : « (...) L'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de



présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique. »

Audition publique	NON
Mise en situation	NON
Leçon - préciser (durée, modalités)	Sans objet
Présentation des travaux de recherche - préciser (durée, modalités)	Sans objet
Séminaire - préciser (durée, modalités)	Sans objet

Toutes les informations relatives aux modalités de candidature et aux comités de sélection sont disponibles sur le site Internet d'Université Paris Cité.